

**Procès-verbal des votes**  
du Conseil communal de Sanem  
de la séance publique  
du vendredi, 16 septembre 2022

date de l'annonce publique:	09 septembre 2022
date de la convocation des conseillers:	09 septembre 2022
début:	08h17
fin:	11h45

**Présents:**

Mme Asselborn-Bintz Simone, présidente,  
M. Anen Gaston, Mme Arendt Patrizia, M. Bronzetti Denis, M. Cornély Alain, M. Dahm Yves, Mme Faber-Huberty Chantal, M. Gierenz Steve, M. Goelhausen Marco, M. Haas Marc, Mme Logelin Anne, M. Lorang Mike, Mme Morgenthaler Nathalie, M. Piscitelli José, Mme Romeo Franca, M. Schlessler Jean-Pierre, Mme Speck-Braun Patricia  
Mme Duschène Tamara, secrétaire adjointe

Absent(s) excusé(s) : Mme Manon Greven, secrétaire communale

Premier votant : M. Gaston Anen

Mme Patrizia Arendt n'a pas pris part au vote de l'ajout du point 5.  
Mme Patrizia Arendt n'a pas pris part au vote des points 2, 6, 7, 8, 9, 10,11,12,13, 14.

**Ordre du jour :**

Le Collège des bourgmestre et échevins demande au Conseil communal de bien vouloir ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

5. Remplacement de la conduite d'eau DN150 par une DN225 dans la Rue de Sanem à Soleuvre en vue de l'alimentation futur du PAP "Op den Äessen". Devis estimatif détaillé : 345.000,- € (article budgétaire : 4/630/222100/23042)

**Vote unanime**

1. Correspondance et informations
2. Approbation de rapports (séances du 17.06.2022 et du 08.07.2022)

**Vote unanime**

**Projets**

3. Participation au déplacement de la conduite SES DN700 dans le CRI 10 (rue d'Esch à Sanem) et la RN32 (desserte interurbaine CPU à Sanem). Devis estimatif détaillé : 947.700,- € (article budgétaire : 4/630/222100/20060)

**Vote unanime**

4. Réfection du revêtement bois du Sportikuss au Kuss. Devis estimatif détaillé : 385.000,- € (article budgétaire : 4/822/221311/22038)

Vote unanime

5. Remplacement de la conduite d'eau DN150 par une DN225 dans la Rue de Sanem à Soleuvre en vue de l'alimentation futur du PAP "Op den Aessen" Devis estimatif détaillé : 345.000,- € (article budgétaire : 4/630/222100/23042)

Vote unanime

6. Aménagement de la signalisation pour piétons - 3ème phase. Devis estimatif détaillé : 115.000,- € (article budgétaire : 4/430/221313/13110)

Vote unanime

7. Mise en conformité de passages pour piétons et arrêts d'autobus dans la Commune de Sanem. Devis estimatif détaillé : 100.000,- € (article budgétaire : 4/622/221313/19001)

Vote unanime

8. Surveillance à distance des stations de pompage et déversoirs – 2ème phase. Devis estimatif détaillé : 60.000,- € (article budgétaire : 4/520/222100/21001)

Vote unanime

9. Acquisition d'un groupe électrogène mobile. Devis estimatif détaillé : 38.000,- € (article budgétaire : 4/130/223100/99001)

Vote unanime

10. Fourniture de supports de vélos sur le territoire de la Commune de Sanem. Devis estimatif détaillé : 5.000,- € (article budgétaire : 4/449/221313/18059)

Vote unanime

11. Acquisition d'un projecteur interactif. Devis estimatif détaillé : 4.386,33 € (article budgétaire : 4/734/222100/99001)

Vote unanime

### **Aménagement communal**

12. Approbation du lotissement (réf. 2022-07) de la parcelle 1997/8233 section B de Soleuvre, au lieu-dit 'Z.I Hahneboesch' en vue de la création d'un terrain pour la zone d'activité

Vote unanime

13. Approbation du lotissement (réf. 2022-08) de la parcelle 809/3445 section D d'Ehlerange, au lieu-dit 'rue Brillbaach' en vue de la réalisation d'un projet de construction pour 3 maisons unifamiliales

Vote unanime

14. Approbation du lotissement (réf. 2022-09) des parcelles 2076/8505; 2077/8920; 2079/7607 section C de Belvaux, au lieu-dit 'rue Wenschel' en vue de la réalisation d'un projet de construction d'un immeuble pour l'œuvre paroissiale

Vote unanime

## Transactions immobilières

15. Approbation du gel des loyers sociaux jusqu'à la fin de l'année 2022

Vote unanime

16. Approbation de la transformation des logements sociaux pour personnes âgées en logements pour personnes à besoins spécifiques

Vote unanime

17. Approbation de conventions de mise à disposition d'un logement social communal pour personnes à besoins spécifiques

- a. Approbation de la convention de mise à disposition d'un logement social communal pour personnes à besoins spécifiques concernant l'appartement N°27 sis à Sanem, 4b, rue de la Fontaine

Vote unanime

- b. Approbation de la convention de mise à disposition d'un logement social communal pour personnes à besoins spécifiques concernant l'appartement N°26 sis à Sanem, 4C, rue de la Fontaine

Vote unanime

- c. Approbation de la convention de mise à disposition d'un logement social communal pour personnes à besoins spécifiques concernant l'appartement N°25 sis à Sanem, 4b, rue de la Fontaine

Vote unanime

- d. Approbation de la convention de mise à disposition d'un logement social communal pour personnes à besoins spécifiques concernant l'appartement N°29 sis à Sanem, 4b, rue de la Fontaine

Vote unanime

18. Approbation de divers avenants aux contrats de bail

- a. Approbation de l'avenant au contrat de bail commercial signé en date du 4 avril 2022 concernant la mise à disposition du local de commerce sis au 24, route d'Esch à Belvaux

Vote unanime

- b. Approbation de l'avenant au contrat de bail commercial signé en date du 5 octobre 2020 concernant la mise à disposition du local de commerce sis au 58, rue de la Poste à Belvaux

Vote unanime

- c. Approbation de l'avenant au contrat de bail conclu le 13 mai 2019 avec l'Office Social concernant les locaux sis à L-4477 Belvaux, 16, rue de la Poste "Maison FEIS"

Vote unanime

- d. Approbation de l'avenant au contrat de bail conclu le 15 octobre 2015 avec l'Office Social concernant les locaux sis à L-4477 Belvaux, 16, rue de la Poste "Maison FEIS"

Vote unanime

19. Approbation de la résiliation d'un contrat de bail concernant la mise à disposition d'un appartement à Belvaux

Vote unanime

20. Approbation de compromis de cession à titre gratuit

- a. Approbation d'un compromis de cession à titre gratuit concernant une parcelle de terrain sise à Sanem

Vote unanime

- b. Approbation d'un compromis de cession à titre gratuit concernant une parcelle de terrain sise à Belvaux

Vote unanime

- c. Approbation d'un compromis de cession à titre gratuit concernant une parcelle de terrain sise à Belvaux.

Vote unanime

21. Approbation d'un acte de cession à titre gratuit concernant une parcelle de terrain sise à Belvaux

Vote unanime

22. Approbation d'un acte de vente concernant une parcelle de terrain à Soleuvre

Vote unanime

23. Approbation d'un avenant à une concession de droit de superficie au profit de la société anonyme « KLOTERTUERM »

Vote unanime

24. Approbation d'un droit de préemption sur sept parcelles sises section C de Belvaux, au lieu-dit « Rue de l'Usine », portant les numéros cadastraux 1681/6099, 1681/6100, 1681/6101, 1681/6102, 1681/03, 1681/6104, 1681/6105

Vote unanime

### Finances communales

25. Approbation d'un emprunt de 16.000.000,- € pour financer les projets prévus au budget extraordinaire

Vote unanime

26. Approbation de décomptes de projets

Vote unanime

27. Approbation de divers subsides

Vote unanime

28. Acquisition d'un conteneur pour les besoins de stockage du matériel sportif pour le FC The Belval Belvaux

- a. Subside pour l'acquisition d'un conteneur pour les besoins de stockage du matériel sportif pour le FC The Belval Belvaux

Vote unanime

- b. Approbation d'une convention réglant les modalités du subside pour l'acquisition d'un conteneur pour les besoins de stockage du matériel sportif pour le FC The Belval Belvaux

Vote unanime

## Circulation

### 29. Approbation de règlements d'urgence pris par le Collège des bourgmestre et échevins

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de renouvellement des réseaux dans la rue de Mondercange à Ehlerange ainsi que de l'aménagement d'une zone d'apaisement à la hauteur de l'école fondamentale, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 29 août 2022 (U022\_044b) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de réaménagement du passage pour piétons à la hauteur du giratoire dans la rue de Soleuvre à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 11 juillet 2022 (U022\_085) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de construction à la hauteur du n° 118 rue de France à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 15 juillet 2022 (U022\_090) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de construction d'une maison relais à côté de l'école fondamentale « 2000 » à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 15 juillet 2022 (U022\_092) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de construction d'une résidence au 154 rue Aessen à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 5 août 2022 (U022\_093) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de pose des réseaux dans le trottoir ainsi qu'en bord de chaussée dans la rue de Differdange à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 5 août 2022 (U022\_094) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de construction d'une résidence au 154 rue Aessen à Soleuvre 77 rue d'Esch à Sanem, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 5 août 2022 (U022\_096) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de sur la conduite d'eau dans la rue Charles de Gaulle à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 19 août 2022 (U022\_099) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de pose d'une conduite d'eau de la rue Charles de Gaulle et dans la rue J-F. Kennedy à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 22 août 2022 (U022\_100) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de pose de gaines creos et d'une conduite de gaz dans la rue de la Gare - rue d'Oberkorn à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 22 août 2022 (U022\_101) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des phases 6-7 des travaux de pose des réseaux entre le croisement avec la rue de Limpach et la piste cyclable situé dans la rue Aessen à Soleuvre, croisement route d'Esch, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 26 août 2022 (U022\_105) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de réaménagement du Quartier de l'Elgise, rue Grande-Duchesse Charlotte, rue des Alliés et place Pierre Greisch à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 26 août 2022 (U022\_106) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de construction d'une maison au 48 rue de France à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 29 août 2022 (U022\_107) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de pose des réseaux entre le croisement avec la rue de Limpach et la piste cyclable situé dans la rue Aessen à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 02 septembre 2022 (U022\_110) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de livraison et de montage à l'aide d'une grue mobile dans la rue de la Croix à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 09 septembre 2022 (U022\_111) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de raccordement d'eau dans la rue de France à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 09 septembre 2022 (U022\_112) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de raccordement d'eaux usées et pluviales de la maison n°94 rue de Niederkorn à Sanem, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 09 septembre 2022 (U022\_113) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de raccordement de la canalisation au 22 rue de France à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 09 septembre 2022 (U022\_114) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de renouvellement des bordures dans la rue de Soleuvre à Belvaux et dans la rue de Belvaux à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 14 septembre 2022 (U022\_115) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux de pose des réseaux de Creos de d'eau potable dans la rue de Sanem à Soleuvre, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 14 septembre 2022 (U022\_117) ;

Vu le règlement temporaire d'URGENCE de la circulation à l'occasion des travaux d'une traversée de route au croisement rue d'Oberkorn et rue de la Gare à Belvaux, approuvé par le collège des bourgmestre et échevins en date du 14 septembre 2022 (U022\_119) ;

Vote unanime

## Office social

30. Avis du conseil communal concernant une décision du conseil d'administration de l'Office social de la Commune de Sanem :

Approbation d'une demande d'augmentation de tâche d'un•e assistant•e social•e à 90% avec effet au 01.10.2022 et ce jusqu'au 01.05.2024

Avis favorable

## Divers

31. Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal pour la création, l'aménagement, la promotion et l'exploitation d'une zone d'activités économiques à caractère régional à Ehlerange, en abrégé « ZARE »

Vote unanime

32. Modification du règlement concernant la mise à disposition de tentes et de chalets en bois de la Commune de Sanem

Vote unanime

33. Approbation de statuts : « Bieles-Zolwer Guiden a Scouten asbl »

Avis favorable  
Classement dans la catégorie 1.8 « Scout und Jugend »

34. Modification de la composition des commissions consultatives

	Démission ou Nomination	Commission	Statut		Nom et Prénom	Fonction	Nationalité/ Parti/ Association
Ia	Démission	De l'Intégration	Obligatoire	E	Duhr François	Membre luxembourgeois	Luxembourgeoise
Ib	Démission	De l'Intégration	Obligatoire	S	Decker Jérôme	Membre luxembourgeois	Luxembourgeoise
Ic	Nomination	De l'Intégration	Obligatoire	E	Decker Jérôme	Membre luxembourgeois	Luxembourgeoise
Id	Nomination	De l'Intégration	Obligatoire	S	Meftah Amel	Membre luxembourgeois	Luxembourgeoise

2a	Démission	De la Circulation	Facultative	S	Gilbertz Franky	Membre politique	Déi Lénk
2b	Nomination	De la Circulation	Facultative	S	Urbany Serge	Membre politique	Déi Lénk

**Vote unanime**

### 35. Questions et divers

#### a. Question I – déi gréng

Madamm Buergermeeschtesch,  
Léif Membere vum Schäfferot,



Duerch déi ablécklech Energiekris an déi domatte verbonnen an deelweis exorbitant Erhéijunge vun den Energiepräisser, mee net zulescht awer och duerch d'allgemeng Klimakris, ass eis ganz Gesellschaft gefuerdert fir Energie ze spueren a generell manner Energie ze verbrauchen.

Am Kader vun der Energiekris viséiert d'Regierung net nëmmen eng Reduktioun vum Gasverbrauch vu 15% vum 1. August 2022 bis den 31. Mäerz 2023 vis-à-vis vun der Referenzperiod 2017-2021, mee och eng konsequent generell Reduktioun vum Energieverbrauch bei de Verwaltungen a Ministère.

Zu de Moosnamen, déi a Relatioun mat de Gebaier ze huele sinn, gehéieren zum Beispill:

- eng Raumtemperatur vun 20°C (16°C wann de Büro net besat ass [nuets, weekends, Télétravail vum Agent]),
- Stoussléftung (Fënsteren net "op Kipp"),
- Luuchten ausmaache wa keen am Sall ass,
- Computeren, Printer a soss elektresch Apparater owes ganz ausschalten (net am "stand-by" loossen),
- asw.

Erlaabt eis, an dësem Kontext an am Kader vum Artikel 9 vum Règlement d'ordre intérieur vun eisem Gemengerot, folgend Froe fir déi nächst Sëtzung vum Gemengerot un de Schäfferot ze stellen:

- 1) Gesäit de Schäfferot änlech Measure vir ?
- 2) Wéi eng Measure wäerten dat genee sinn ?
- 3) Wéini wäerten déi Mesuren a Kraaft trieden ?
- 4) Wäerten déi Mesuren och fir Veräiner gëllen déi d'Gemengeninfrastrukturen (Sportterrainen an –halen, Kulturzentren, Versammlungsraum, ...) benotzen ?
- 5) Wéi soll d'Anhale vun deene Mesuren iwwerpréift ginn a wat sinn d'eventuell Konsequenze wann d'Mesure net respektéiert ginn ?
- 6) Ass de Schäfferot gewëllt, eng breet Ëmfro bei senge Beamt:innen, Gemengekommissiounen, Veräiner a villäicht esouguer all de Bierger:innen aus der Gemeng ze maache fir Iddien ze sammele wéi d'Gemeng och generell Energie spueren kéint ?

Bieles, de 5. September 2022,  
fir déi gréng Suessem,

Chantal Faber-Huberty  
Gemengeréitin

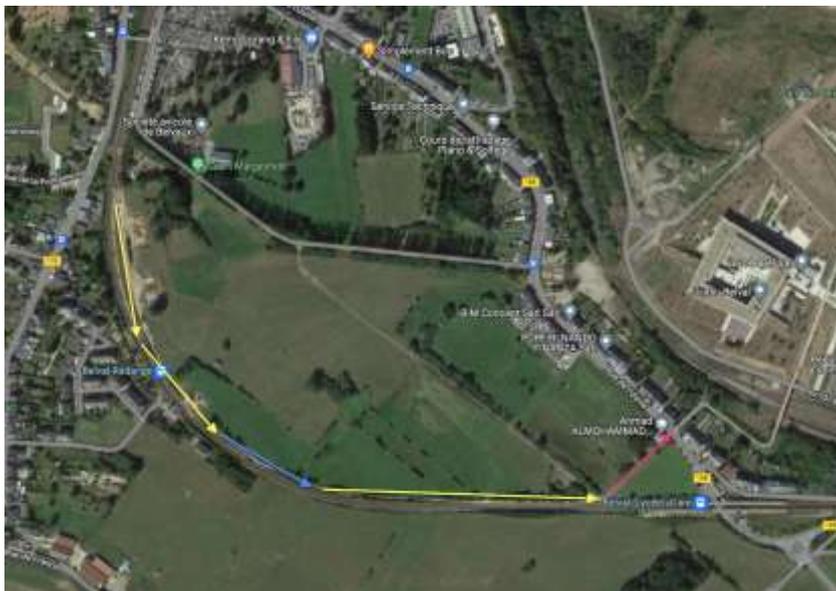
Alain Cornély  
Gemengerot

b. Question 2 – déi gréng

Madamm Buergermeeschtesch,  
Léif Membere vum Schäfferot,



Erlaabt eis, am Kader vum Artikel 9 vum Règlement d'Ordre interne, fir déi nächst Sëtzung vum Gemengerot eng Fro ze stellen zum Spadséier- a Vëloswee dee vum Bieleser Kierfecht laanscht d'Eisebunnsliinn bis bei d'rue de l'Usine a Richtung Belval Parc féiert.



1. Ass eis Gemeng fir den Ënnerhalt vun dësem Wee zoustänneg ?
2. Wa jo, weess de Schäfferot, datt dëse Wee (virun allem op deem Abschnitt deen um Bild blo markéiert ass) momentan an engem schlechten Zoustand ass (3 Fotoen ënnen) ?
3. Dee Wee, dee ganz vill vu Fousgänger:innen, Jogger:innen a Vëlosfuerer:inne genotzt gëtt stellt op dëser Plaz eng reell Gefor duer, well plazeweis (wuel duerch d'Drëchent) richteg déif Lächer respektiv laang Rëss entstan sinn. Wat gedenkt de Schäfferot hei ze ënnerhuelen, fir dës geféierlech Situatioun ze entschäerfen ?



4. Deen Deel zum Schluss vum Wee (bei der rue de l'Usine, roude Feil) ass ganz schlecht bego-respektiv befuerbar, well do déck Schlaken, Kräsi awer och vill Lächer sinn (Foto ënnen). Wann d'Gemeng dofir zoustänneg ass, gedenkt de Schäfferot eventuell dësen Deel vum Wee esou ze erneieren, datt e keng Gefor méi fir d'Notzerinnen duerstelt ?



Bieles, de 6. September 2022,

fir déi gréng Suessem,

Chantal Faber-Huberty  
Gemengeréitin

Alain Cornély  
Gemengerot

c. Question 3 – déi Lénk Suessem



Sanem le 13 septembre 2022.

Madame la Bourgmestre,  
Madame l'échevine, Messieurs les échevins,

En application de l'article 9 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal et en relation avec la crise énergétique et la flambée des prix y relative nous voudrions vous demander quelles mesures concrètes notre Commune compte entreprendre dans un futur proche pour :

- aider les plus démunis à faire face à la montée vertigineuse des prix,
- économiser le plus d'énergie possible,
- promouvoir massivement les énergies renouvelables.

Ainsi, nous voudrions vous poser les questions urgentes respectivement vous soumettre quelques propositions :

- Au sujet de l'allocation de solidarité et de la prime d'énergie étatiques, aides aux loyers, quelles mesures la Commune a-t-elle mises en place ou compte-t-elle mettre en place pour informer les personnes intéressées (cf circulaire ministérielle 4168) ?
- A quel point l'Office social est-il intervenu auprès de personnes à faibles revenus souffrant des hausses massives des prix de l'énergie à l'heure actuelle, notamment de façon active et préventive, vu les délais prohibitifs et les procédures complexes ?
- Face aux augmentations des prix de l'énergie le collège échevinal est-il disposé à augmenter l'allocation de vie chère le cas échéant ?
- Est-ce que la Commune a établi ou va établir un plan d'économies d'énergie sur son territoire et notamment en rapport avec ses propres manifestations, installations et bâtiments, outre les recommandations générales tels les gestes quotidiens connus et de bonne pratique depuis

belle lurette contre le gaspillage de l'énergie et de l'eau ? Quels sont les points forts à tirer du webinaire organisé le 8 septembre dans le cadre des communes du Pacte climat ? Quand ce plan sera-t-il présenté au conseil communal et débattu ?

- Quelles initiatives sont prévues ou envisageables pour prioriser davantage la production d'énergies renouvelables sur notre territoire (cf circulaire ministérielle 4168) ? Notamment en relation avec le cadastre solaire dressé ; le collège échevinal compte-t-il lancer une nouvelle campagne de sensibilisation quant à l'installation de panneaux photovoltaïques - dont le rendement a augmenté sensiblement grâce au progrès technologique et dont le prix d'acquisition est devenu plus accessible ?

Avec nos sentiments distingués.

Patrizia Arendt, Conseillère déi Lénk

Jos Piscitelli, Conseiller déi Lénk

## Séance à huis clos

### Personnel

36. Promotion d'un•e fonctionnaire communal•e au grade II du groupe de traitement BI, sous-groupe administratif, à partir du 1er octobre 2022

**Promotion accordée pour Madame Sandrine Messmer**

<b>Anen Gaston</b>	<b>Arendt Patrizia</b>	<b>Asselborn-Bintz Simone</b>
<b>Bronzetti Denis</b>	<b>Cornély Alain</b>	<b>Dahm Yves</b>
<b>Faber-Huberty Chantal</b>	<b>Gierenz Steve</b>	<b>Goelhausen Marco</b>
<b>Haas Marc</b>	<b>Logelin Anne</b>	<b>Lorang Mike</b>
<b>Morgenthaler Nathalie</b>	<b>Piscitelli Jos</b>	<b>Romeo Franca</b>
<b>Schlesser Jean-Pierre</b>	<b>Speck-Braun Patricia</b>	